



Calcul indemnité compensatrice congés payés

Par **Michel**, le **20/08/2008** à **11:05**

Je suis en litige avec mon ex société.
Ayant 8 ans d'ancienneté dans ma SSII, j'ai droit à 26 jours de CP acquis du 01/06 au 31/05 de l'année suivante. J'ai quitté ma SSII le 15/05/2008. Je voudrais savoir combien de jours de congés doivent m'être payés ?
Est-ce un prorata ? $= 11.5 \text{ mois} * (26 \text{ jours} / 12)$? Peut-on me payer des portions de jours de CP ou seulement des jours entiers ?
Certains prétendent que le 26ème jour n'est acquis que si je travaille toute la période (jusqu'au 31/05) et que dans ma situation ce n'est pas le cas ?
D'autre part sur ma dernière fiche de paye, on me retire 24 fois l'"indemnité journalière de repas". Alors que pour moi, une indemnité doit être positive ou nulle (en aucun cas négative) ! Est-ce normal ? moi, je pense que mon ex-société essaie de me voler de l'argent de tous les côtés
Quelqu'un peut-il m'éclairer ? Merci d'avance.